

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr Xavier HAMON, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 08 septembre 2026.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 08 septembre 2026.**

Présents : HAMON Xavier, LE POTIER Jacques, EVANO Jacques, LE HELLOCO Laëtitia, DUCATILLON Marie-Luce, FROTTIN Emilie, , LE POTIER Pierre, Florent TILLY, Adeline COLLIN, Kévin CARREE, LE MAUX Anaïs, PERRUSSEL Katy

Absents ayant donné pouvoir : Julien ROBIN pouvoir à Kévin CARREE , Julie MALHEU pouvoir à Xavier HAMON , Michel TAILLARD pouvoir à Jacques LE POTIER

Absente :

A été nommé secrétaire : Mme. LE HELLOCO Laëtitia

2026-09-06 Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément à la législation en vigueur, les prévisions inscrites au Budget primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante.

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au titre de la décision modificative n°1 sur le budget communal 2026 en raison de plusieurs recrutements suite à des arrêts.

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

Dépenses :

Compte 641 3 rémunération pers non titulaire : +6 000 €

Compte 647 5 Autre charges sociales : + 5 000 €

Compte 648 Autres charges de personnel : +2 000 €

Recettes :

Compte 74721 Dotation Solidarité Rural Bourg Centre : + 13 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la modification des crédits suivant le tableau

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-648 : Autres charges de personnel	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	13 000.00 €
Total Général		13 000.00 €		13 000.00 €

-**CHARGE** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 Xavier HAMON
 Le 17 septembre 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes